



Mesure en faveur de l'investissement productif

Le suramortissement

Témoignages de chefs d'entreprise qui investissent

Toutes les entreprises sans distinction de secteur ou de taille sont concernées, à la seule condition qu'elles soient soumises à un régime réel d'imposition : de la PME à la grande entreprise industrielle, des artisans soumis au régime des bénéficiaires industriels et commerciaux, les « BIC », aux agriculteurs. Il faut pour bénéficier de la mesure réaliser un investissement productif éligible entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016.

Aussi, à l'occasion de la campagne d'information autour des mesures économiques prises par le Gouvernement en direction des entreprises, en particulier la mesure de suramortissement, les chargés de mission de la DIRECCTE Alsace ont rencontré leurs dirigeants

Elles s'appellent ALSAPAN, BRETZEL BURGARD, Fonderie SCHLUMBERGER, HUSSOR, MEYER-SANSBOEUF, PUNCH POWERGLIDE. Positionnées comme leaders sur des secteurs d'activité très divers, ces entreprises partagent en plus une conviction forte : elles savent que leur développement et leur pérennité passent par l'innovation, la qualité et donc par l'investissement continu. Mais elles soulignent également leur engagement sociétal sur les champs de l'emploi, de l'environnement, des conditions et du collectif de travail.

La dernière page du document donne des contacts utiles.

TEMOIGNAGES DE CHEFS D'ENTREPRISE DE LA REGION

Alsapan : « l'investissement, clé de la réussite »



Cécile CANTRELLE –
Photographe Martin Bernhart

On a tous Alsapan chez soi car l'entreprise est spécialisée dans la fabrication de meubles en kit, plans de travail et revêtements de sol. Elle emploie aujourd'hui quelques 800 salariés dont 500 en Alsace, avec des sites de production à Erstein, Marlenheim, Wasselonne et un site siège à Dinsheim-sur-Bruche. Fait encore peu suffisamment répandu pour être signalé, la société est dirigée par une jeune et dynamique femme, Cécile CANTRELLE.

Suramortissement : 78 000 € gagnés !

La société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 212 millions d'euros dont la moitié sur l'activité liée aux meubles en kit. « L'entreprise est résolument tournée vers l'avenir et nous investissons constamment sur nos sites de production. Le but est d'augmenter la productivité, l'efficacité énergétique des sites et la qualité » précise la dirigeante. Le volume des investissements de la société se situe donc à un haut niveau : en 2014, pour un montant de 6 millions d'euros.

En 2015, elle a prévu d'investir dans l'usine de Wasselonne pour produire des plans de travail de 5 mètres de longueur (au lieu de 3 actuellement) et gagner ainsi des parts de marché. L'achat d'une scie pour cette ligne de production représente un coût de 600 000 €. La mesure de suramortissement va lui permettre d'économiser environ 78 000 €.

Les finances mais pas seulement !

Ce montant gagné pourra notamment être réinvesti dans la formation de son personnel et la R&D qui sont deux autres axes importants pour la société. En ce qui concerne les RH, la société développe une forte politique de promotion interne et de formation des jeunes. En 2015, elle accueille ainsi une quinzaine d'apprentis. Elle est également très attentive à son impact sur l'environnement et travaille notamment à la mise en place d'un collage avec une colle bio.



Usine d'Erstein – Photographe
Zvardon

HUSSOR : le savoir coffrer mais pas seulement !

Installée sur un secteur industriel traditionnel - construction et génie civil - cette PME fabrique des coffrages métalliques et leurs accessoires utilisables dans la construction et les ouvrages de génie civil. Réutilisables un grand nombre de fois, ils permettent d'obtenir - en une seule opération - des murs en béton quasiment parfaits aussi bien pour le respect des dimensions que pour l'aspect de surface.

Des aides bienvenues sur le secteur d'activité

Hussor emploie 105 personnes, réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 millions d'euros et exporte 25 % de sa production. L'entreprise produit environ 20 000m² de surface de coffrage par année. Mais avant crise, son chiffre d'affaires était quasiment doublé. Aussi pour pérenniser l'activité dans une conjoncture difficile pour le secteur du BTP, elle mise sur l'innovation et l'investissement de l'appareil productif pour diversifier son offre et rester très proche des besoins des chantiers. Son bureau d'études particulièrement performant met régulièrement au point de nouveaux produits : passerelle en encorbellement, concept de coffrage cintrable (qui connaît un énorme succès car il permet de réaliser des cercles parfaits), moule de fabrication forain, etc.



Ainsi par des investissements constants, elle maintient son outil industriel à un niveau technologique élevé. En 2015, après 2 ans de réflexion, un « laser tube » viendra compléter ses équipements en permettant de réaliser un bon technologique et d'internaliser une production jusqu'ici réalisée en partie en sous-traitance.

L'investissement représente 740 k€ et le temps de retour sur investissement est de 5.1 années. Le suramortissement proposé par l'Etat permettra d'économiser environ 100 k€ sur 7 ans.

L'intervention de la DIRECCTE appréciée

Le dirigeant de l'entreprise, Yves COUILLARD (sur la photo) tient là à souligner la coopération des services régionaux en lien avec la DIRECCTE : « une réunion commune avec la DIRECCTE, la Région Alsace, le CAHR et l'entreprise a permis d'optimiser l'obtention d'aides complémentaires au financement de l'équipement ». Elles vont permettre d'envisager l'acquisition de manière plus sereine. En effet, le chef d'entreprise indique que « l'investissement est fait dans une période de très faible activité et donc avec une rentabilité financière insuffisante par rapport aux critères classiques utilisés en la matière. Les taux d'intérêt bas et les aides obtenus sécurisent un investissement lourd pour une PME »...Il poursuit : « il faut rendre nos entreprises compétitives en les modernisant, c'est une des conditions de leur pérennité ».

Bretzel Burgard : sa recette pour la croissance

Bretzel Burgard, le fabricant de bretzels, sandwichs surgelés, autres produits traiteurs et de snacking a le vent en poupe. Reprise en 2001 par Nathalie et Emmanuel GOETZ - alors qu'elle réalisait un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros et comptait 97 salariés - l'entreprise dépassera en 2015 les 19 millions de chiffre d'affaires et poursuit sa croissance à un rythme soutenu.

La mesure de suramortissement bien accueillie

Pour soutenir un tel développement, la société réalise actuellement un investissement de plus de 3 millions d'euros pour augmenter la capacité de production de son usine de Hoerdt (67) améliorer les conditions de travail des 185 salariés du site. *« Nous doublons quasiment la taille de l'usine pour atteindre 9000 m². Environ 2 millions d'euros sont consacrés à l'aménagement du bâtiment pour augmenter la taille des ateliers, intégrer une nouvelle ligne et répondre aux exigences de très hauts standards qualitatifs, notamment la certification anglo-saxonne BRC. Plus d'un million d'euros ont par ailleurs investis dans l'achat de matériel ».*

Les dirigeants accueillent donc avec satisfaction la mesure de suramortissement annoncée en avril par le gouvernement : *« Une thermoformeuse pour le conditionnement des nouveaux canapés apéritifs, un outil de découpe de pain à jet d'eau haute pression, de nouveaux fours pour l'atelier de boulangerie, etc. : nos dépenses éligibles à cette mesure s'élèvent à 710 000 € a priori ».*

Bretzel Burgard pourra ainsi bénéficier d'un allègement d'impôt sur les sociétés d'environ 90 000 €, déduits sur la durée d'amortissement du matériel. *« Nous aurons sûrement d'autres investissements d'ici l'année prochaine qui pourront aussi bénéficier de ce suramortissement, notamment au niveau des magasins parmi nos 14 succursales de vente ».*



E. GOETZ PDG de Bretzel Burgard, devant les nouveaux fours

Actionner tous les leviers de la croissance

Cette belle entreprise alsacienne ne néglige aucun détail pour alimenter sa croissance : recours important à l'apprentissage, embauche de jeunes en emplois d'avenir, missions à l'export, économies d'énergie : tous les leviers de développement sont exploités. Mais c'est surtout une culture d'entreprise résolument tournée vers l'innovation qui transparaît dans le discours de Nathalie et Emmanuel GOETZ : *« Nous avons doublé notre effectif en R&D depuis l'année dernière en passant à 6 personnes à temps plein. 400 nouvelles recettes de canapés surgelés ont été mises au point ces derniers mois et 50 sont sur le point d'être mises sur le marché ».* De quoi dresser bientôt un magnifique buffet d'anniversaire, l'enseigne Bretzel Burgard célébrant ses 80 ans en fin d'année !

PUNCH POWERGLIDE STRASBOURG SAS, investir pour changer de vitesse!

Une société en pointe dans la filière automobile qui investit

Fondée en 1967 et implantée depuis cette date au Port du Rhin à Strasbourg, l'entreprise conçoit, produit et commercialise des boîtes de vitesse automatiques. Dotée notamment d'une fonderie d'aluminium sous pression, elle a démarré la production de boîtes automatiques huit vitesses qui va devenir le produit phare en 2015. Son chiffre d'affaires est de 233 M€. Elle emploie 1150 salariés et a recruté 150 salariés depuis le début de l'année 2014, dans toutes les catégories socioprofessionnelles : de l'opérateur jusqu'à l'ingénieur en recherche et développement.



Depuis son rachat en janvier 2013, l'entreprise a en effet réalisé un ambitieux programme d'investissement de 160 M€ pour passer à la production de boîtes automatiques à huit rapports et pour développer le centre de recherche et développement. Un centre qui emploie déjà une centaine de personnes et pour lequel il est encore prévu d'investir plus de 18 M€ dans les 5 ans à venir. Cela permettra de développer les boîtes automatiques hybrides répondant aux exigences

environnementales de plus en plus présentes pour l'ensemble de ses clients. Comme le souligne Arnaud BAILO, le PDG de la société : « 100 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est exporté : les concurrents ne sont pas sur le marché français. Si on veut continuer à produire en France, il faut continuer à apporter de la technologie, avec beaucoup de valeur ajoutée et se différencier ».

Pour doubler la capacité de production de 200 000 à 400 000 boîtes automatiques huit vitesses, l'investissement représente 60 M€. Aussi à l'annonce de la mesure de suramortissement, l'entreprise s'est assurée de passer commande après le 15 avril 2015. Elle relève toutefois « un bémol : pour bénéficier d'une réduction d'impôt, il faut avoir un résultat avant impôt positif. Ce qui n'est pas le cas d'une entreprise qui investit lourdement ! ». Le gain pour l'entreprise dépendra donc des modalités de report des déficits. En 2018, l'entreprise devrait pouvoir réaliser 600 M€ de chiffre d'affaires, avoir embauché 200 personnes et dégager un résultat avant impôt positif. Selon une estimation interne, la réduction d'impôt pourrait alors atteindre 1,4 M€ à horizon 2018 : « 0,2 % de point de marge ».

Et qui sait trouver l'adhésion de ses salariés

Depuis 2013, Punch Powerglide Strasbourg fait partie d'un groupe de taille intermédiaire, à actionnariat familial européen qui a décidé de garder l'ensemble des équipes en place. « Un changement de culture important s'est passé assez rapidement, l'ensemble des salariés y a adhéré », tient à souligner Arnaud BAILO qui poursuit : « en matière de sécurité au travail, l'entreprise affiche de meilleures performances que la référence de l'industrie de la métallurgie...Que faire de plus ? Il faut aller voir dans les industries qui ont de meilleurs résultats que nous. »

MEYER SANSBŒUF grimper plus haut, naviguer plus loin !



L'entreprise de corderie MEYER SANSBOEUF fondée en 1881 à Guebwiller est leader européen pour les ficelles alimentaires utilisées pour les rôtis et les salaisons, des produits extrêmement normés. Elle fabrique également des cordes pour le grand nautisme, secteur porteur d'image et de savoir-faire, (avec lesquelles elle participe à la Route du Rhum) ainsi que des tresses techniques pour tirer et porter des charges. C'est d'ailleurs elle qui a fabriqué les cordes qui ont permis de sortir le réacteur nucléaire de FUKUSHIMA.



Benoit BASIER

Depuis la reprise de son entreprise il y a 8 ans, Benoit BASIER n'a cessé d'innover et d'investir en nouveaux équipements ce qui lui a permis de développer son chiffre d'affaires et l'emploi. *« Le suramortissement est une bonne mesure. Elle aurait été plus bénéfique pour nous si elle avait prise plus tôt...Mais il me reste un petit volet de dépenses d'environ 100.000 € pour cette année, l'aide du nouveau dispositif, c'est toujours ça ! ».*

Une PME fortement innovante

« Le textile va répondre à des problèmes techniques d'avenir dans des matériaux écoresponsables ou bio-sourcés (chanvre, lin etc...) déclare le dynamique dirigeant qui précise : « sur 48 salariés, il y a 2 ingénieurs en R&D ».

L'entreprise produit ses cordes en fibres naturelles ou synthétiques avec des machines de retordage et de tressage. Certaines machines ont été remises en activité depuis la reprise par M. BASIER et de vieux savoir-faire sur les fibres naturelles en font aujourd'hui des produits d'avenir : pour les cordes de bateaux, la reprise de la fabrication d'épissures tressées permet d'apporter au client un service complet et plus qualitatif que les principaux concurrents chinois.

Mais l'avenir est aussi à la CORDE CONNECTEE ET INTELLIGENTE : puces RFID placées à l'intérieur pour faciliter le recyclage, capteurs de limite de tension visible sur écran permettant de contrôler l'usure des cordes ou substances placées sur le fil pour ajouter des fonctionnalités : hydrophile, hydrophobe, isolante, conductrice... autant de prouesses technologiques qui préfigurent les textile du futur.

Fonderie Schlumberger : fondeur un métier millénaire qui sait innover



A l'origine, la fonderie Schlumberger, créée en 1810, était un atelier de production de l'usine textile N. Schlumberger. Elle est devenue une société autonome et filiale de NSC Groupe en 2006. Basée à Guebwiller, elle produit des pièces en fonte en petites et moyennes séries sur des chantiers modernes et pour des domaines d'application divers : textile, construction machines, transport, etc. Elle emploie actuellement une cinquantaine de salariés, forme constamment des apprentis et accueille tout aussi régulièrement des stagiaires.

La mesure de suramortissement évidemment bien accueillie



David VERMELLE

Un million d'euros ont été investis sur la période 2013-2014. En 2015, l'entreprise prévoit de poursuivre ses investissements par l'acquisition d'une machine à noyauter (110 k€) et de nouveaux box pour la matière première (80 k€). Le suramortissement proposé par l'Etat va permettre d'économiser environ 25 k€ sur 7 ans. « Cette mesure me satisfait donc pleinement » commente David VERMELLE, le président de la société, qui poursuit « Ces investissements comme une partie de ceux réalisés en 2013-2014 nous permettent de moderniser notre outil de production, d'améliorer la qualité et de nous positionner sur de nouveaux marchés... »

Maintenir une fonderie performante en Alsace

La vague d'investissement de 2013-2014 comportait un tiers d'investissement (soit 330k€) dédié à l'environnement avec l'acquisition de nouveaux systèmes de filtration plus performants. « Avec eux, nous passons d'une émission à 16 mg /m³ à 0,2 mg/m³, pour une valeur autorisée à 20 mg/m³ ! », se plaît à souligner David VERMELLE. Cette année, l'entreprise continue sur sa lancée et cherche à améliorer l'acoustique de ses tours aéro-réfrigérantes. Le chef d'entreprise poursuit « nous prévoyons l'installation de silencieux dès le mois d'août 2015... » et conclut : « Le but final de ces investissements est de pérenniser l'entreprise, de développer l'emploi et de maintenir une fonderie performante en Alsace, des mesures telles que le suramortissement contribuent à atteindre ce but ».

Contacts utiles

Deux questions à François DONNY, référent unique pour les investissements

Vous êtes depuis juin 2013 le Référent Unique pour les Investissements en Alsace. En quoi consiste votre mission.

En poste à la DIRECCTE Alsace, ma mission est d'accompagner en première ligne, pour le compte des services de l'Etat, toutes les entreprises qui investissent plus de 3 millions d'euros. Cela répond à la demande d'entreprises qui se sentent parfois un peu perdues face à l'administration française. Concrètement au quotidien, je rencontre des responsables d'entreprises – qu'ils soient étrangers ou déjà implantés en France, voire en Alsace, qui me présentent leur projet. Je leur indique les démarches à accomplir et les accompagne, si nécessaire, pour faire aboutir les permis de construire, les « permis environnementaux », voire le financement. Ce travail s'effectue évidemment en bonne entente avec les agences de développement, les collectivités, les consulaires.

L'Alsace est d'ailleurs parmi les régions les plus dynamiques de France sur le plan de l'investissement. En deux ans, plus de 110 projets potentiels ont été recensés, correspondant à des investissements potentiels de plus de 4 000 millions d'euros qui pourraient générer 6 300 emplois. Je m'occupe personnellement des plus importants et assure le suivi des autres en lien avec mes collègues de la DIRECCTE.

Et pour les PME qui investissent moins de 3 millions d'euros, à qui peuvent-elles s'adresser ?

Ce n'est pas le cœur de ma mission, mais il n'est pas question bien sûr de refuser de soutenir une entreprise. Dans ce cas, je peux répondre moi-même ou relayer la demande à mes collègues de la DIRECCTE ou à un de nos partenaires. D'ailleurs, ces projets ne présentent le plus souvent pas de difficultés administratives particulières. Il s'agit le plus souvent d'informer sur les dispositifs ou de rassurer. A cet égard, ces entreprises sont, je le rappelle, potentiellement éligibles au suramortissement. J'indique donc mon numéro de téléphone, le 03 69 20 99 33 et mon adresse courriel francois.donny@direccte.gouv.fr En cas d'absence, vous pouvez contacter Anne DUFOIR au 03 69 20 99 29 ou par courriel anne.dufoir@direccte.gouv.fr

Contact partners

bpifrance : Benoit RIGOT (délégué régional) 03 88 56 78 45
benoit.rigot@bpifrance.fr

CCI de Région Alsace : Eric BONNIN (directeur industrie) 03 89 36 54 55
e.bonnin@alsace.cci.fr

Chambre de Métiers d'Alsace : Jean-Marc DELLENBACH (animation économique) 03 89 46 89 17
jmdellenbach@cm-alsace.fr

Chambre régionale d'Agriculture d'Alsace : André JACOB (directeur) 03 88 19 17 65
a.jacob@alsace.chambagri.fr

Région Alsace : Martine MACK (directrice de la Compétitivité et de la Connaissance) 03 88 15 68 80
Martine.mack@region-alsace.eu

ADIRA : Vincent FROELICHER (directeur) 03 88 52 86 82
vincent.froehlicher@adira.com

CAHR : Claude MOUQUIN (directeur) 03 89 60 30 68
c.mouquin@cahr.tm.fr